

**VARIATIONS DES GENRES ALEXIA
ET LEUCONIA
ET DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES**

par A. FENAUX.

(pl. I).

Avant tout il semble que le nom d'*Alexia* doit primer sur celui de *Phytia* fréquemment employé à tort pour ce genre d'*Auriculidæ* de France; en particulier dans l'ouvrage le plus complet et le plus récent Germain, faune de France, 1931, p. 560, le nom de *Phytia* a été adopté par l'auteur. Or *Pythia*, Bolten 1798 et Gray 1821 (qui a été orthographié ensuite *Phytia* par Deshayes, Agassiz, etc.), désigne et doit être réservé pour les *Auriculidæ* présentant une spire à deux faces tranchantes et souvent variqueuses et cette dénomination doit elle-même primer sur celles de *Scarabus*, Montfort 1810 et *Pythia*, Schumacher 1817. On doit donc conformément à la loi de priorité employer : *Alexia*, Leach (in Gray) 1847.

L'aire spécifique d'*Alexia* est immense, elle s'étend de Colombie en Australie en passant par le bassin Méditerranéen qui semble être la métropole du genre, ou un nombre important d'espèces ont été décrites; quand on étudie *A. myosotis* Drap. et toutes ses variétés, on est obligé de conclure que toutes les autres espèces qui vivent dans le bassin Méditerranéen ne sont que des variétés d'*A. myosotis*. J'ai examiné des centaines d'échantillons d'*A. myosotis* qui m'ont permis de trouver des individus de toutes les formes (ils provenaient tous de la côte située entre Toulon et Agde), avec le bord columellaire portant parfois quatre

plis (quelquefois bifides) et le labre bordé, évasé, mince, tranchant, épaissi, et portant plus ou moins de plis dentiformes ou punctiformes. On trouve dans toutes ces variétés les espèces décrites sous les noms suivants : *Biassolettina* Küst., *armoricana* Loc., *ciliata* Mor., *Hiriarti* Fol. et Bre., *exilis* Loc., *parva* Loc., *reflexa* Turt., *ringens* Turt., *tenella* Menke, *ringicula* Loc., *personata* Mich., *obsoleta* Pfr., *Payraudeaui* Sh., *vespertina* Mor., *conoidea* Fer., *dubia* Cantr., *microstoma* Küst., *Kustigiana* Küst., *mucronata* Bttg., *pisolina* Desh., *volutella* Desh., *algerica* Brgt (pl. I, fig. 8), *balearica* Dhrn. (pl. I, fig. 7, *Botteriana* Phil.

La comparaison des espèces exotiques : *acuta* d'Orb., *bermudensis* H. et A. Ad. (pl. I, fig. 6), *bicolor* Morl., *meridionalis* Braz., *reflexilabris* d'Orb., *retifera* Carp., *setigera* Coop., permet d'affirmer que ces espèces dérivent directement d'*A. myosotis* (pl. I, fig. 1 à 3), pour les types et leurs variétés. La planche I fera mieux voir que la meilleure description le peu de différence qui existe entre quelques-unes des espèces citées plus haut. Il reste pour la faune Méditerranéenne les espèces suivantes : *Alexia myosotis* Drp. avec la variété *denticulata* Mtg. (pour les individus nettement munis de plis palataux, pl. I, fig. 2) et la variété *varicosa* Fen. (pl. I, fig. 3, voir ci-dessous); *Alexia Firmini* Payr (pl. I, fig. 5); *Alexia enhalia* Brgt. (pl. I, fig. 4), cette dernière espèce considérée à tort par plusieurs auteurs comme étant le jeune âge d'*A. myosotis* alors qu'elle est nettement distincte, est cantonnée dans une aire subgénérique étroite (partie de la côte du Var), en outre la radula et l'appareil génital sont différents, c'est vraiment une forme aberrante. Dans les espèces exotiques il semble que la nouvelle espèce des Bermudes décrite ci-après : *A. subflava* Fen. (pl. I, fig.), soit la seule qui

ait des caractères vraiment différents principalement par les plis palataux allongés qui ne se trouvent dans aucune autre espèce, où ils sont toujours punctiformes plus ou moins étalés.

Les observations ci-dessus s'appliquent en partie au genre *Leuconia* avec cette différence que jamais *Leuconia* ne possède de plis palataux mais en général un pli pariétal accompagnant le pli de la columelle. Cependant certains individus possèdent deux plis pariétaux : le second punctiforme, mais cependant bien net, aussi il est permis de se demander le nombre d'erreurs commises entre les individus des genres *Alexia* et *Leuconia*. La plupart des auteurs se sont basés sur des caractères génériques, qui ont le grave défaut de s'appliquer aux deux genres et bien peu ont examiné l'animal qui seul peut permettre une affirmation quant au genre certain à appliquer.

Les figures 10-11-12 de la planche I font voir les trois espèces de la faune française (y compris *L. Bivonæ* Phil. (pl. I, fig. 10), qui est très rare mais qui existe à Toulon), adultes et avec des labres épais et en général arrondis, alors que presque tous les auteurs donnent comme critérium de *Leuconia* : labre mince et tranchant. En réalité quand on ne trouve que la coquille sans l'animal (et ceci a beaucoup d'importance pour la détermination des fossiles), il est impossible d'affirmer que celle-ci appartient à *Leuconia* ou à *Alexia*. On peut tout au plus présumer que des espèces à labre mince et tranchant, à péristome un peu évasé, avec un pli pariétal et qui semblent adultes appartiennent à *Leuconia*.

Alexia myosotis Drp. var. *varicosa* Fen. nov. var. (pl. I, fig. 3) Littoral provençal. Cette variété d'*Alexia* vit principalement dans les terrains à salure élevée, on

la rencontre surtout aux emplacements d'anciens marais salants abandonnés. Elle est en général de grande taille et le labre est plus épais que dans le type, elle porte deux à trois varices tranchantes élevées. Elle n'a rien de commun avec les individus qui portent des varices accidentelles ayant pour origine une cassure ou un arrêt anormal de la croissance.

Alexia subflava Fen. nov. sp., Bermudes (pl. I, fig. 9). Ma collection Ecole des Mines. Coquille ovoïde élancée. Spire bien conique. Test jaune pâle, brillant, translucide. Animal habituel d'*Alexia*. 7/8 tours peu convexes. Sutures peu marquées. Dernier tour grand : $\frac{3}{5}$ de la hauteur, bien arrondi. Ouverture haute, ovale comprimée par le bord columellaire qui porte un pli fort obliquement ascendant, trois plis pariétaux horizontaux : le supérieur plus fort que le columellaire, les deux autres également bien marqués et de taille décroissante. Labre non épaissi, légèrement évasé, bordé d'un petit bourrelet régulier d'où partent 5 plis longs, filiformes profondément immergés; diamétralement opposés à ces plis, à l'intérieur du dernier tour, les 5 plis réapparaissent très nets. Sur certains individus les plis columellaires ou ceux du labre sont parfois bifides et l'origine des plis palataux sur le bourrelet du labre est souvent punctiforme. Certains individus portent sur les premiers tours une bande légèrement foncée au milieu qui cesse au début du dernier tour.

Rapports et différences : cette espèce s'éloigne des autres par la disposition et le nombre des plis du labre, il n'y a pas à ma connaissance d'espèces ayant des plis allongés comme celle-ci, l'individu décrit est adulte, la disposition des plis internes opposés à ceux du labre se retrouve parfois sur de jeunes *A. myosotis* var. *denticulata* (pl. I, fig. 2) sous forme de points très petits.

A. F.

PLANCHE I.

- FIG. 1. *Alexia myosotis*. Drp. × 3.
- » 2. — — — var. *denticulata*. Brgt. × 3.
 - » 3. — — — var. *varicosa*. Fen. × 3.
 - » 4. — *enhalia*. Brgt. × 3.
 - » 5. — *firmini*. Payr. × 3.
 - » 6. — *Bermudensis*. et var. H. et A. Ad. × 3.
 - » 7. — *Balearica* et var. Dhrn. × 3.
 - » 8. — *Algérice* et var. Brgt. × 3.
 - » 9. — *subflava*. Fen. × 3.
 - » 10. *Leuconia Bivonæ*. Phil. × 3.
 - » 11. — *bidentata*. Mtg. × 3.
 - » 12. — — — var. *Micheli*. Mill. × 3.

(A. FENAU).

